

## **LIBÉRIA**

### **De nouveau, des journalistes sont menacés**

*Index AI : AFR 34/001/01*

Amnesty International a demandé aujourd'hui (mercredi 14 mars 2001) que les quatre journalistes indépendants détenus depuis le 21 février pour avoir écrit des articles critiques à l'égard du gouvernement soient remis en liberté sur-le-champ. Un tribunal pénal libérien a refusé mardi 13 mars de les libérer sous caution.

« *Ce n'est pas la première fois que les autorités libériennes veulent réduire au silence ceux qui les critiquent, a souligné l'organisation. Des journalistes et des défenseurs des droits humains sont fréquemment arrêtés, maltraités, inculpés d'infractions pénales, menacés ou contraints à l'exil.* »

Joseph Bartuah, directeur de la rédaction, Abdullah Dukuly, directeur de la publication, Jerome Dalieh, responsable de l'information, et Bobby Tapson, reporter, ont été arrêtés à Monrovia après que leur journal *The News* eut signalé que le gouvernement avait acheté des pièces de rechange pour des hélicoptères alors que certains fonctionnaires n'avaient pas reçu leurs salaires depuis plusieurs mois. L'article du journal mentionnait également le fait que le gouvernement avait dépensé des fonds pour l'achat de cartes de Noël alors que les habitants n'ont ni eau, ni électricité ni téléphone.

Le mandat d'arrêt des quatre journalistes dispose qu'ils ont « *essayé de révéler des informations relatives à la défense nationale à une (des) puissance(s) étrangère(s) en vue de porter préjudice au Libéria ou de favoriser ladite(lesdites) puissance(s) étrangère(s) en cas d'affrontement militaire ou diplomatique avec la République du Libéria* ». Les journalistes sont actuellement détenus à la prison centrale de Monrovia.

Amnesty International appelle les autorités libériennes à libérer ces hommes

immédiatement et sans condition parce qu'il s'agit de prisonniers d'opinion, à moins qu'il existe des éléments suffisamment probants pour les inculper d'une infraction pénale. Si de tels éléments existent, les autorités libériennes devraient veiller à ce que ces hommes soient jugés de manière équitable et sans délai, à l'issue d'un procès où les droits de la défense et les normes internationales d'équité seraient dûment respectés.

#### **Complément d'information**

Parmi les journalistes détenus pendant de courtes périodes figurent Suah Deddeh, président du *Liberian Press Union* (syndicat de la presse libérienne) arrêté en mars 2000, et Isaac Redd, journaliste de radio arrêté en avril 2000. En mars 2000, le gouvernement libérien avait fait fermer les bureaux de la station de radio indépendante Star Radio après qu'elle eut diffusé des informations sur les atteintes aux droits humains au Libéria. Une autre station indépendante, Radio Veritas, a également été interdite en mars 2000 puis autorisée de nouveau à émettre peu de temps après en raison des protestations que sa fermeture avait suscitées. En septembre 2000, sept membres du personnel du journal indépendant *New Democrat*, dont son rédacteur en chef Charles Jackson, ont fui le Libéria après avoir été menacés de mort, intimidés et harcelés par les forces de sécurité.

En août 2000, quatre journalistes travaillant pour la chaîne de télévision britannique Channel 4 avaient été détenus pendant plusieurs jours et accusés d'espionnage. Ils avaient été frappés après leur arrestation et l'un d'entre eux avait été menacé de mort. Les quatre journalistes avaient finalement été libérés sans condition à l'issue d'un grand mouvement de protestation ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**